

# Responsable de la mission Action pour les personnes malades et les proches (APM)

**Il-Elle est chargé-e d'assurer la coordination de la mission Action pour les personnes malades et les proches (APM) ainsi que son développement stratégique et opérationnel sur le département**

## **Missions générales :**

- Coordination du service
  - Supervise la préparation et la réalisation des actions menées au sein du service APM
  - Accompagne et suit l'évaluation des actions menées
  - Assure la rédaction du rapport d'activité du service APM
  - Assure la coordination du dispositif Proxi-Ligue
  - Coordonne les interventions auprès des futur-e-s professionnel-le-s (personnel médical, médico-social, travailleurs sociaux)
  - Assure l'animation et la responsabilité fonctionnelle du service : salarié-e-s, bénévoles, stagiaires, volontaires
  - Gère les dossiers qui lui sont confiés de manière permanente ou ponctuelle.
  
- Développement stratégique et opérationnel
  - Relaye les orientations de la Ligue nationale contre le cancer en matière d'accompagnement des personnes malades
  - Identifie les problématiques spécifiques au département 35 et en définit des priorités dans l'accompagnement des personnes malades
  - Définit des actions à mener et ses besoins afférents (logistiques, humains, financiers) pour sa mise en œuvre
  - Représente la Ligue contre le cancer auprès des partenaires départementaux et régionaux dans le domaine de la prise en charge des personnes malades
  
- Gestion administrative
  - Rédige des dossiers de présentation des projets portés par le service
  - Contribue à la réalisation de documents spécifiques au service APM, en lien avec le service communication
  - Assure le montage et le suivi des dossiers de subventions et de partenariats liés à l'APM, en lien avec la Direction
  - Mets en place et suit les conventions de partenariats

## **Rattachement hiérarchique :**

- Elle-il est placé-e hiérarchiquement sous la responsabilité du Directeur et lui rend compte de son travail et de l'organisation de celui-ci

- Elle-il est également placé-e sous l'autorité du Président du CD35 et du-de la bénévole référent-e de l'Action pour les personnes malades et les proches

#### **Relations fonctionnelles :**

- Travaille en lien avec les bénévoles et les autres salarié-e-s de l'équipe dans le cadre de la transversalité des actions
- Travaille en lien avec les services du siège de la LNCC

#### **Obligations professionnelles**

- Devoir de réserve, de confidentialité et de respect de l'éthique de La Ligue contre le cancer
- Respect des textes régissant l'activité des salariés-es de La Ligue contre le Cancer
- Participation aux réunions de salarié-e-s
- Participation souhaitée aux événements de la vie associative
- Garantie du bon usage du véhicule du Comité

#### **Compétences :**

##### **SAVOIRS :**

- Maîtrise des normes rédactionnelles et des logiciels de bureautique (Word, Excel, etc...)
- Maîtrise de la méthodologie de projet
- Maîtrise des techniques d'écoute active

##### **SAVOIRS-FAIRE :**

- Capacité à animer et mobiliser une équipe de bénévoles
- Capacité de prise d'initiative, de priorisation et de planification de son travail
- Très bonnes capacités à élaborer des documents
- Conduite de réunion et prise de parole en public

##### **SAVOIRS-ETRE :**

- Très bonne organisation, initiative, autonomie, réactivité et rigueur
- Capacité à adopter une posture empathique
- Aptitudes relationnelles, bonne communication
- Discrétion

#### **Conditions d'exercice :**

- Secteur géographique d'affectation : Rennes (Déplacements ponctuels à prévoir)
- Poste régi par la Convention Collective UNICANCER et le règlement intérieur de La Ligue contre le cancer. Rémunération selon cette même Convention Collective.
- Statut non cadre
- CDI temps plein (35h/semaines)
- Avantages : complémentaire santé, prévoyance, tickets restaurant à hauteur de 9,50€ et remboursement de l'abonnement de transport à 50%

**Les candidatures (lettre de motivation + CV) sont à faire parvenir à M. Hugo HENNETON, Directeur du Comité 35 de la Ligue contre le cancer, avant le 31 janvier 2022, à l'adresse : [hugo.henneton@ligue-cancer.net](mailto:hugo.henneton@ligue-cancer.net)**